



FLR en Afrique

Programme FLR à grande échelle et participatif en Afrique

Situation initiale

65 % des terres africaines sont touchées par la dégradation due à la déforestation, aux pratiques non durables d'utilisation des terres et aux effets du changement climatique. La dégradation continue des terres et la perte de terres riches en arbres constituent des menaces importantes pour la productivité agricole, les mécanismes écologiques et la sécurité alimentaire et hydrique en Afrique. Le changement climatique et la gestion inadéquate des ressources aggravent encore la situation. Les membres de foyers ruraux (petits exploitants agricoles et pasteurs) souffrent particulièrement de ces conditions, car ils dépendent de conditions météorologiques stables, de sols fertiles, d'arbres offrant de l'ombre et de la garantie d'une eau disponible.

La restauration de paysages forestiers (FLR) consiste à restaurer les fonctions écologiques et productives d'écosystèmes dégradés dans des paysages riches en arbres, augmentant ainsi la résilience des paysages et des personnes qui y vivent.

En 2011, BMU et l'UICN ont lancé une nouvelle initiative mondiale appelée le Défi de Bonn, qui fait désormais office de plateforme mondiale pour la FLR. Dans le cadre de cette initiative, quelque 74 pays se sont engagés à restaurer quelque 2010 millions d'hectares de paysages dégradés d'ici à 2030. En 2015, l'Union africaine et ses États membres ont convenu de l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains / AFR100 pour restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030.

Objectif

Accroissement des avantages économiques, écologiques et climatiques de la restauration des paysages forestiers à grande échelle planifiée de manière appropriée pour les parties prenantes aux niveaux national, régional et local.

Méthode

La volonté politique combinée au cadre technique et institutionnel est prometteuse dans les quatre pays partenaires (Cameroun, Kenya, Malawi, Rwanda) et s'exprime à travers leur engagement à restaurer 23,6 millions d'hectares dans le cadre du Défi de Bonn. Ceci est souligné, entre autres, par la participation croissante des utilisateurs des terres aux processus décisionnels, par exemple dans le domaine de l'administration des terres. Néanmoins, une gestion inadéquate des ressources (foncières), un faible accès aux innovations et aux ressources, et des cadres politiques inappropriés continuent d'empêcher une diffusion à grande échelle de l'approche FLR. Afin d'améliorer la résilience des petits exploitants agricoles et des pasteurs pratiquant l'agriculture de subsistance face aux effets négatifs du changement climatique, de réduire la pression sur les habitats riches en biodiversité et la perte de ceux-ci, et d'atteindre les réductions d'émissions de gaz à effet de serre et les objectifs généraux de développement liés aux ODD des pays partenaires, le programme vise à accroître les avantages économiques, environnementaux et climatiques de la restauration des paysages forestiers à grande échelle pour les principales parties prenantes des pays partenaires.

Afin d'obtenir des résultats significatifs au niveau national dès le départ, et de générer une expérience et des connaissances pertinentes au niveau régional (initiative AFR100), le programme se concentre sur le développement et la mise en œuvre d'interventions de FLR au niveau de zones terrestres sélectionnées de chaque pays partenaire sur le terrain à différents niveaux (résultat I), la préparation d'une proportion significative de la zone promise dans chaque pays pour la restauration à grande échelle des paysages forestiers (résultat II), la promotion d'un financement supplémentaire de la FLR (résultat III), et l'augmentation du niveau d'ambition lié à la FLR dans les pays partenaires par une meilleure gestion et un meilleur partage des connaissances, y compris le suivi de l'impact et l'apprentissage.

Dans chacun des pays partenaires, de nombreuses options d'utilisation des terres qui pourraient être envisagées pour la

restauration du paysage ont été testées pendant des décennies. Dans le cadre du résultat I, ces options d'utilisation réalisables sont analysées avec les foyers des petits exploitants et les plus pratiquables sont mises en œuvre. Pour atteindre une plus grande échelle il faut développer une gouvernance et des structures organisationnelles appropriées ainsi que des mécanismes de promotion et de diffusion (par exemple, la vulgarisation).

Afin de développer les RPF à grande échelle, une impulsion doit également être donnée aux niveaux local et national, parallèlement à la mise en œuvre sur le terrain (résultat II). Des politiques sectorielles nationales tenant compte des inégalités entre les sexes doivent être mises en place, de même que des plateformes de coordination et de dialogue et des mécanismes d'incitation et de planification au niveau local. Au-delà du financement des activités locales, le développement de l'approche RPF nécessite d'autres sources de financement. Ces fonds sont garantis par des fonds supplémentaires de l'IDA, des allocations budgétaires nationales et des investisseurs privés. Comme le niveau d'ambition du FLR est nouveau dans le contexte de l'AFR100, il y a un fort besoin de gérer les connaissances générées par le programme. Le suivi et l'analyse de ce qui fonctionne, de ce qui ne fonctionne pas, et pourquoi, et l'intégration des approches réussies de la RPF à l'échelle de l'initiative AFR100 sont essentiels pour apprendre comment rendre la RPF réellement évolutive (résultat IV). L'aspect novateur du projet réside dans cette approche large et dans son aspect participatif. Ainsi, le projet vise à générer un changement durable et à long terme.



FLR promotes diversified income opportunities for the local population from forestry and agriculture by restoring ecosystem functions.

Nom du projet	Large-scale Forest Landscape Restoration (FLR) in Africa
Commandité par	Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU)
Organisation de mise en œuvre	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> African Union Development Agency (AUDA-NEPAD) Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) International Union for Conservation of Nature and Natural Resources (IUCN) - Eastern and Southern Africa Regional Office The World Bank Group World Resources Institute (WRI) World Wide Fund for Nature (WWF) Germany
Pays	Cameroun, Kenya, Malawi, Rwanda
BMU Subvention	23.500.000,00 €
Durée	09/2019 till 06/2025

Mentions légales

Publié par:

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société
Bonn und Eschborn

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Deutschland
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15
E info@giz.de

Auteurs :

Hannah Justina Weggerle et Noémie Rinckenbach

Crédits photos/Sources :
(GIZ/ A. Schuecke)

Eschborn, Août 2021

On behalf of:

 Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety

of the Federal Republic of Germany

 Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

 Food and Agriculture Organization of the United Nations

 WORLD RESOURCES INSTITUTE

 IUCN

 AUDA-NEPAD
AFRICAN UNION DEVELOPMENT AGENCY

 THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

 WWF